

PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2022

Nombre de Conseillers
En Exercice : 19
Présents : 14
Pouvoir(s) : 4

L'an deux mil vingt deux
Le 19 novembre à 11 heures

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU d'ôment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous
la Présidence de Jean-Pierre NANDILLON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre

Présents : Jean-Pierre NANDILLON - Martine HEUSTACHE – Francis
NOUHANT – Laurent LUGNOT - Cécile RIVRON – Edwige MAILLOT -
Pascal CHARDERON - Michèle PERRIN - Michel MOUSSEAU - Patricia
MOREAU – René ROUET – Patrick DAIGUSON - Fabienne LAFORET- Guy
THOMAS.

Absents représentés : Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre
NANDILLON - Daniel DURIS donne pouvoir à Francis NOUHANT- Sylvie
QUILLON – Joël HUET donne pouvoir à René ROUET –Sophie
SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE.

Le quorum est atteint

Martine HEUSTACHE est nommée secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Approbation PV du 30 septembre 2022

Décision modificative

Le procès-verbal du 30 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

01112022 – Décision modificative

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision modificative ci-après.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Budget : COMMUNE

Objet : DECISION MODIFICATIVE Exercice 2022 N° 2

Nombre de Conseillers
En Exercice : 19
Présents : 14
Pouvoir(s) : 4

L'an deux mil vingt deux
Le 19 novembre

Le Conseil Municipal de la commune de le PECHEREAU dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal sous la Présidence de Jean-Pierre NANDILLON Maire.

Pour : 18
Abstention : /
Contre : /

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 novembre

Présents : Jean-Pierre NANDILLON – Martine HEUSTACHE – Francis NOUHANT – Laurent LUGNOT – Cécile RIVRON – Edwige MAILLOT - Pascal CHARDERON - Michèle PERRIN - Michel MOUSSEAU - Patricia MOREAU – René ROUET – Patrick DAIGUSON - Fabienne LAFORET- Guy THOMAS.

Absents excusés : Martine VERT donne pouvoir à Jean-Pierre NANDILLON - Daniel DURIS donne pouvoir à Francis NOUHANT- Sylvie QUILLON – Joël HUET donne pouvoir à René ROUET –Sophie SOULAIRE donne pouvoir à Martine HEUSTACHE.

Martine HEUSTACHE est nommée secrétaire de séance

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Virement à la section d'investissement 042	023		90 000,00			
Réseaux	615232		3 500,00			
Autre personnel extérieur				6218		3 500,00
Rémunération principale				64111		55 000,00
Personnel non titulaire				6413		35 000,00
Fonctionnement dépenses			93 500,00			93 500,00
		Solde	0,00			
Autres installations, matériel et outillage techniques				2158	H.O.	6 000,00
Installations, matériel et outillage techniques	2315	H.O.	6 000,00			
Installations, matériel et outillage techniques				2315	345	1 100,00
Installations, matériel et outillage techniques	2315	346	90 000,00			
Installations, matériel et outillage techniques	2315	351	1 100,00			
Investissement dépenses			97 100,00			7 100,00
		Solde	90 000,00			
Virement de la section de fonctionnement 040	021	H.O.	90 000,00			
Investissement recettes			90 000,00			
		Solde	90 000,00			

Secrétaire de séance
Martine HEUSTACHE



Pour copie conforme
Jean-Pierre NANDILLON
Le Maire

Séance levée à 11 heures 10

Secrétaire de séance
Martine HEUSTACHE



Jean-Pierre NANDILLON

Le Maire

